

Rapport d'activité 2025

Fabrique Territoires Santé



Liste des abréviations

ASV	Ateliers santé ville
CAPS	Capitalisation des expériences en promotion de la santé
CLS	Contrats locaux de santé
CLSM	Conseils locaux de santé mentale
ISTS	Inégalités sociales et territoriales de santé
PAT	Programme alimentaire territorial
QPV	Quartiers prioritaires de la politique de la Ville
SFSP	Société Française de Santé Publique

Favoriser la qualité des projets territoriaux de santé menés sur les territoires, avec une attention particulière aux Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et territoires ruraux

En 2025, Fabrique Territoires Santé a poursuivi et approfondi ses travaux autour des démarches territoriales de santé – Ateliers santé ville (ASV), Contrats locaux de santé (CLS) et Conseils locaux de santé mentale (CLSM). L'année a été marquée par un contexte national particulièrement contraint par des baisses de financements et des annonces tardives de subventions qui ont conduit l'association à opérer des choix et des priorisations, tout en maintenant le cap de ses missions fondamentales. Les démarches territoriales de santé apparaissent plus que jamais comme des espaces pertinents de

coopération et de construction de projets adaptés aux réalités locales, qui contribuent à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé et à la territorialisation des politiques publiques de santé.

Dans la continuité des travaux engagés en 2024, la santé des femmes a constitué un axe central de réflexion et de mobilisation. La rencontre nationale¹ (en format webinaire) intitulée « *Femmes et santé : comment sortir des angles morts de la santé publique ?* », a permis de croiser les regards de chercheuses, d'élu-es, de professionnel·les, d'acteur·rices

¹ Initialement prévue en novembre 2025 puis organisée le 20 janvier 2026.

associatifs et d'usager·ères autour des inégalités de genre en santé. Elle a mis en lumière le caractère systémique des inégalités, issues à la fois de l'histoire de la médecine et des politiques publiques, et leur articulation avec d'autres rapports de domination tels que la précarité sociale, l'origine, l'âge ou le handicap. Elle a également souligné le rôle stratégique des démarches territoriales de santé comme espaces de diagnostic, de débat et d'action collective, à condition que les enjeux de genre y soient explicitement nommés (« diagnostiqués ») et intégrés. La forte participation et la qualité des échanges témoignent de l'intérêt et des attentes sur ces questions.

Parallèlement, Fabrique Territoires Santé a conforté son ancrage territorial à travers sa participation à plusieurs rencontres régionales et journées professionnelles. Ces interventions ont permis de partager les enseignements issus des dossiers ressources et notes de synthèse de Fabrique Territoires Santé, de nourrir les échanges entre acteur·rices locaux. Qu'il s'agisse de la santé des femmes, des discriminations en santé, du lien social et de l'isolement ou encore du rôle des CLS, ces sujets thématiques ont réaffirmé l'importance et la nécessité des approches transversales, peu ou pas abordés au niveau local et notamment auprès des publics les plus exposés et concernés par des situations de précarité

issues des diagnostics initiaux (territoires des QPV et ruraux).

L'année 2025 a également été marquée par un renforcement du travail de capitalisation, avec la publication de deux notes de synthèse et de positionnement, consacrées à la santé mentale et à l'isolement social d'une part et, à l'alimentation durable et à la santé d'autre part. Ces productions mettent en évidence le rôle central des collectivités territoriales et des démarches territoriales de santé participatives et partenariales, pour agir sur les déterminants sociaux de la santé, en intégrant ces enjeux dans l'ensemble des politiques publiques locales. Elles s'inscrivent dans une dynamique partenariale renforcée, et visent à outiller concrètement les élu·es et les professionnel·les dans la mise en œuvre de politiques locales plus cohérentes visant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Parallèlement, Fabrique Territoires Santé a conduit en 2025 une enquête exploratoire sur la place des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les Contrats locaux de santé. Les résultats mettent en évidence un « écosystème » riche, porté par des acteurs et actrices engagé·es, mais encore fragile. Si les enjeux des QPV sont bien identifiés dans les diagnostics territoriaux et dans les orientations des CLS, leur traduction opérationnelle demeure inégale quel que soit l'échelle territoriale du CLS, et souvent dépendante des moyens humains et financiers, souvent

insuffisants. L'enquête souligne le rôle central des Ateliers santé ville, ainsi que la nécessité d'un pilotage politique clair entre politique de la ville et celle de la santé, pour une animation territoriale dédiée afin de garantir des actions durables, lisibles et adaptées aux besoins de la population des quartiers, et ainsi dépasser les actions « *one shot* ».

Au-delà de ces travaux, Fabrique Territoires Santé a poursuivi sa mission de ressources et d'appui aux territoires : en répondant à de nombreuses sollicitations, en facilitant l'accès à l'information à travers son site internet, sa newsletter mensuelle et sa présence sur les réseaux sociaux. La diffusion d'une veille documentaire régulière et la mise à disposition de ressources thématiques contribuent à renforcer les capacités d'action des démarches territoriales de santé.

Enfin, l'association a continué de porter les enjeux de santé dans les espaces nationaux de concertation, notamment au sein du Conseil national des Villes, en rappelant l'importance de la santé dans la politique de la ville et la nécessité de soutenir durablement les démarches territoriales de santé.

Dans un contexte institutionnel et financier contraint, la vie associative est restée dynamique, portée par l'engagement de ses membres et

administrateur·rices qui ont dû faire des priorités d'activités sur cette année, considérant la charge de travail des deux salariées et la baisse des crédits pour les activités de la FTS. En revanche, le bureau a notamment renforcé son engagement aux côtés des deux salariées malgré le contexte financier incertain.

Ainsi, en 2025, tout en consolidant ses réseaux et ses partenariats, Fabrique Territoires Santé a poursuivi son rôle de lieu de ressources, de capitalisation et de mise en débat, au service de la territorialisation des politiques publiques de santé et de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Fabrique Territoires Santé est financée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, la Direction générale de la Santé, L'Agence Régionale de Santé d'Île de France et la Fondation Transmission et héritage

Quatre axes de travail ont été poursuivis en 2025 :

Développer un réseau autour des démarches territoriales de santé et qualifier les acteur·rices

Faire remonter des connaissances et valoriser les démarches territoriales de santé à partir de la capitalisation

Faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé

Participer à des groupes et instances de travail

**DÉVELOPPER UN RÉSEAU AUTOUR
DES DÉMARCHES TERRITORIALES
DE SANTÉ – ASV, CLS ET CLSM –
ET QUALIFIER LES ACTEUR·RICES**

AXE 1

I. Développer un réseau autour des démarches territoriales de santé – ASV, CLS et CLSM - et qualifier les acteur·rices

1.1. DEVELOPPER UN RESEAU NATIONAL

> Une Rencontre nationale

Fabrique Territoires Santé a organisé sa rencontre nationale annuelle le 20 janvier 2026. Elle a été consacrée à la santé des femmes.

« Femmes et santé : Comment sortir des angles morts de la santé publique ? »

« Longtemps pensée et construite autour du corps masculin, la médecine a largement invisibilisé les spécificités de la santé des femmes. Sous-diagnostics, douleurs minimisées, essais cliniques non mixtes : les conséquences de cette histoire sont encore très présentes dans les parcours de soins. Mais au-delà des stéréotypes médicaux, ce sont aussi les politiques publiques – en matière d'éducation, d'emploi, de logement ...– qui produisent ou renforcent des inégalités de santé selon le genre. Ces écarts ne sont pas simplement biologiques : ils s'articulent avec d'autres rapports de domination comme la classe

sociale, l'origine, le handicap ou l'âge... et affectent différemment les femmes selon leurs trajectoires de vie. Si la santé reste une compétence de l'État, elle est partagée avec les collectivités locales qui disposent de marges de manœuvre réelles pour intégrer la dimension du genre dans leurs actions.

Les démarches territoriales de santé – Contrats locaux de santé (CLS), Ateliers santé ville (ASV), Conseils locaux de santé mentale (CLSM) – peuvent être des espaces stratégiques pour repenser les priorités, les diagnostics, les modes d'action. Encore faut-il que les enjeux de genre y soient nommés, analysés, débattus. Quels besoins spécifiques expriment les femmes sur les territoires ? Quelles limites rencontrent les dispositifs et démarches actuels ? Et comment associer les premières concernées, en particulier celles qui

cumulent plusieurs formes d'exclusion ou de discrimination ? ² ».

La rencontre nationale s'est tenue en visioconférence et a été une opportunité de croiser les regards d'expert-es de différents horizons : histoire, santé publique et aménagement du territoire pour mieux comprendre l'origine des inégalités de genre en santé, identifier les freins à leur prise en compte dans les politiques publiques locales et partager des pistes concrètes d'action. Une élue un médecin CPTS, une association d'usager-ères de la santé, une directrice d'un service municipal, la directrice d'un CIDFF ont croisé leur expérience, leur expertise, leur regard.

Les échanges ont mis en lumière le caractère profondément politique et systémique des inégalités de genre en santé, issues à la fois de l'histoire de la médecine et des politiques publiques, et leur articulation avec d'autres rapports de domination tels que la classe sociale, l'origine, l'âge ou le handicap. Ils ont également rappelé que, malgré un recul des politiques de prévention et de

promotion de la santé à l'échelle nationale, les collectivités territoriales se sont saisies de cette question et se sont attachées à identifier de possibles marges de manœuvre pour agir et intégrer ces enjeux dans leurs actions locales, notamment à travers les démarches territoriales de santé. La rencontre a également permis d'évoquer les rôles, enjeux et limites des coordinations actuelles – ASV, CLS, CLSM, CPTS - ainsi que les articulations et perspectives qui peuvent être discutées pour la suite.

Le webinaire a rassemblé 271 participant-es, dont 70 % interviennent sur un territoire comprenant au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Les répondant-es au questionnaire d'évaluation sont majoritairement des professionnel·les issu-es de collectivités territoriales, du secteur associatif et des dispositifs territoriaux de santé (CLS, ASV, CLSM, CPTS), ainsi que de structures sanitaires et médico-sociales. La participation couvre l'ensemble du territoire national, avec une représentation particulièrement marquée en île-de-

²https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2026/01/0901-VP-Programme-Rencontre-nationale_-_Fabrique-Territoires-Sante_-2025.pdf

France, en Auvergne–Rhône-Alpes, en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et en région PACA. L'organisation du webinaire a été largement saluée : 87,3 % des répondant·es lui attribuent une note de 4 ou 5 sur 5, sans aucune insatisfaction exprimée. La qualité des interventions est encore davantage reconnue, avec 95,8 % de notes de 4 ou 5 sur 5. Les participant·es soulignent la richesse et la complémentarité des apports, articulant données scientifiques, éclairages historiques et retours d'expériences de terrain. L'objectif pédagogique est pleinement atteint, puisque 100 % des répondant·es déclarent avoir amélioré leur compréhension des inégalités de santé liées au genre et se sentir mieux outillé·es

pour intégrer ces enjeux dans leurs pratiques et politiques locales. Les pistes d'amélioration portent principalement sur la gestion du temps et le souhait de davantage d'échanges avec le public, ce qui invite à poursuivre et approfondir ce type de rencontre en préservant des temps d'interaction.

Quelques verbatims

- *La diversité et le temps des interventions.*
- *Webinaire très intéressant. La seconde partie était néanmoins parfois un peu difficile à suivre.*
- *Le choix des intervenants est très pertinent par leur complémentarité.*
- *Très qualitatif de par la qualité des intervenants et le mixte données scientifiques et actions de terrains*
- *Sujet tellement intéressant qu'on aurait apprécié faire une journée d'étude !!!*
- *Webinaire très intéressant et enrichissant*
- *Tout a bien fonctionné. Il a manqué un peu de temps*
- *La table ronde était un peu contrainte dans le temps*
- *Interventions qualitatives et instructives. Multiplicité et complémentarité des intervenants.*
- *Webinaire bien organisé et accessible mais petit bémol 3h auraient été mieux*
- *Fluide et accessible*

Livrables

Un podcast et des actes sont en cours d'élaboration. Ils seront accessibles sur le site de l'association et référencés dans la newsletter. Leur parution fera l'objet d'une

communication dédiée (envoi d'un email via la liste de diffusion) et de post sur les réseaux sociaux

1.2. CONFORTER NOTRE RESEAU SUR LES TERRITOIRES

Fabrique Territoires Santé a participé à quatre rencontres régionales.

- **1ère édition des Assises régionales de la santé des femmes en Nouvelle-Aquitaine – DisDameDonc**

Fabrique Territoires Santé a été invitée à animer et à participer à la table-ronde « Coopération territoriale en santé : retour d'expérience et action pour garantir l'accès aux soins efficace, équitable et coordonné et valoriser les ressources et pour la prise en compte du genre dans les politiques publiques. ».

L'intervention a rappelé les enjeux liés à la prise en compte du genre dans la santé des femmes, encore insuffisamment intégrée dans les diagnostics et les actions. Cela a aussi été l'occasion de présenter les principaux enseignements du « Dossier Ressources » consacré à la Santé des femmes, la diversité des actrices et acteurs mobilisés, du niveau national aux territoires, et les coopérations locales existantes, encore très ciblées sur la santé sexuelle et reproductive et la lutte contre les violences faites aux femmes. Les

constats soulignent l'importance d'agir sur l'ensemble des déterminants sociaux de la santé et de renforcer les approches transversales. Enfin, la nécessité d'améliorer les diagnostics territoriaux et la prise en compte de publics encore peu visibles et non identifiés a été mise en avant.

- **La politique de la ville en Ile-de-France : Atelier régional Santé - Préfecture de région et CRPV**

En Île-de-France, la Mission ville de la Préfecture de région, avec l'appui du réseau des centres de ressources politique de la ville d'Île-de-France, a organisé 4 ateliers régionaux thématiques réunissant chacun entre une trentaine et une quarantaine de professionnels, le vendredi 23 mai en préfecture de région.

La Fabrique a été sollicitée pour intervenir dans le cadre de l'atelier « Enjeux et panorama des dispositifs de santé et éducatifs » et à y présenter la démarche des Ateliers santé ville.

L'approche régionale, ouverte aux acteurs et actrices œuvrant au cœur des territoires a été l'occasion de partager des constats, d'identifier des démarches inspirantes et de formuler des préconisations susceptibles d'appuyer le déploiement de

l'action visant la réduction des ISTS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. La discussion s'est structurée autour de deux questions :

> Comment renforcer les articulations entre les dispositifs de santé (CLS, CLSM, ASV, CPTS ...) ?

> Quels rapprochements et coopérations avec les programmes de la politique de la ville ?

- **Discrimination et santé**

Labo Cités a convié Fabrique Territoires Santé à une rencontre du Collectif santé d'Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon le 9 décembre, consacrée à la lutte contre les discriminations.

Une vingtaine de professionnel·les en charge des coordinations d'Ateliers santé ville, de CLSM et de CLS de la région étaient présent·es.

À partir du dossier ressources « *Discriminations et santé : lutter contre les discriminations pour réduire les inégalités de santé* », Fabrique Territoires Santé a présenté un tour d'horizon sur l'action des collectivités territoriales et des associations locales pour sensibiliser, former et dénoncer les discriminations en santé.

- **Journée régionale de la médiation sociale - France médiation Hauts-de-France – Lille**

Fabrique Territoires Santé a été invitée à participer à la Table ronde « Agir sur le lien social et la santé mentale : quelles articulations et leviers possibles ? » et à y partager les réflexions et enseignements capitalisés dans la note de synthèse « *Santé mentale et isolement social, quels rôles pour les collectivités territoriales et les dynamiques territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM)?* », le 4 décembre à Lille.

L'intervention a permis de présenter succinctement les liens et différences entre lien social, isolement et santé mentale (de quoi parle-t-on ?), de rappeler les principaux facteurs de l'isolement social et les zones particulièrement à risque :

L'isolement peut toucher tous les âges de la vie. Ses causes varient selon les situations. Il dépend des conditions de vie, de l'environnement et du milieu social. Des facteurs individuels comme la santé ou la confiance en soi jouent aussi un rôle. Certains territoires pauvres ou enclavés sont particulièrement à risque.

Il a également été rappelé que les jeunes constituent une catégorie particulièrement exposée puisque d'après l'OMS, jusqu'à 21 % des jeunes de 13 à 29 ans se sentent

seul-es pour de multiples raisons : discriminations, harcèlement, difficultés scolaires, emploi précaire, troubles psychiques, identités en questionnement...En outre, les personnes les plus précaires sont toujours plus exposées à l'isolement social...

Enfin, le rôle déterminant des collectivités territoriales pour lutter contre l'isolement social a été souligné : elles disposent de compétences déterminantes : action sociale, logement, éducation, culture, sport, urbanisme, mobilité, développement économique, santé publique via la PMI ou les centres de santé... et peuvent à ce titre agir à plusieurs niveaux afin de :

Diagnostiquer et comprendre le lien social localement, en analysant les réalités culturelles, sociales, temporelles d'un territoire.

Intégrer le lien social dans toutes leurs politiques publiques, de l'aménagement urbain aux politiques d'emploi.

Améliorer les conditions de vie, notamment en travaillant sur le logement, l'accès aux espaces publics, la mobilité.

Soutenir les associations, qui constituent un maillon essentiel pour repérer l'isolement et créer du lien.

Créer des espaces et des dispositifs de participation : conseils de quartier, maisons de quartier, initiatives citoyennes.

Agir sur les milieux de vie : pratiques éducatives, climat scolaire, ambiance de travail, qualité des services de proximité.

- **Santé & Territoires, Journée Professionnelle - Communauté d'agglomération d'Agen**

À l'occasion d'une table ronde organisée le 27 novembre par le CLS de l'agglomération d'Agen, Fabrique Territoires Santé est intervenue sur le thème « *La santé de demain : le rôle central des démarches territoriales de santé, en particulier des CLS* ».

L'intervention a rappelé que les défis actuels - complexité des parcours, inégalités territoriales, non-recours et vulnérabilités croissantes - rendent indispensable une coopération renforcée entre acteur·rices sanitaires, sociaux, médico-sociaux, associatifs et institutionnels. Les CLS ont été présentés comme un cadre structurant permettant de développer une culture commune de la santé publique, de s'appuyer sur des diagnostics partagés et d'ancrer durablement les coopérations locales. Le rôle des coordinateur·rices de CLS a été

souligné pour faire vivre ces dynamiques dans le temps. Les CLS ont été affirmés comme un socle essentiel pour renforcer la

collaboration entre acteurs et actrices locaux et améliorer les parcours de santé.

1.3. QUALIFIER LES ACTEUR·RICES

Fabrique Territoires Santé intervient dans des sessions et modules de formation.

En 2025, elle a participé le 10 mars à la journée de formation intitulée « **Comment se saisir de la santé au niveau local ?** », organisée par le CLS Est Morbihan à destination des élu·es et des acteurs et actrices des quatre communautés de communes couvertes par le PETR Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, en charge de l’animation du CLS.

Lors de cette journée, Fabrique Territoires Santé a été invitée à présenter les déterminants de santé ainsi que les enjeux de l’approche dite de la « **santé dans toutes les politiques** », qui vise à agir de manière structurante et coordonnée sur les déterminants de la santé.



**FAIRE REMONTER DES
CONNAISSANCES ET VALORISER
LES DÉMARCHES TERRITORIALES
DE SANTÉ À PARTIR
DE LA CAPITALISATION**

AXE 2

II. Faire remonter des connaissances et valoriser les démarches territoriales de santé à partir de la capitalisation

2.1. POURSUIVRE LA CAPITALISATION ECRITE

Deux notes de synthèse et de positionnement ont été publiées.

- **La première** note thématique, intitulée « *Santé mentale et isolement social : quels rôles pour les collectivités territoriales et les démarches territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM...)* », a été publiée en octobre 2025.

Elle analyse les liens étroits entre lien social, isolement social et santé mentale, en distinguant l'isolement (relations socialement insuffisantes) de la solitude (ressenti subjectif voire recherché). L'isolement social - qui touche une part importante de la population - est accentué par la précarité et les inégalités, et constitue un déterminant majeur de la santé mentale. Les liens sociaux forts

favorisent le bien-être psychologique et la cohésion sociale, alors que leur absence expose à une souffrance psychique et à un accès réduit aux soins.

C'est pourquoi le rôle des collectivités territoriales et des démarches territoriales de santé est central : elles peuvent mettre en œuvre des politiques locales complémentaires (aménagement du territoire, urbanisme, logement, services publics, transports) qui favorisent des environnements favorables à la santé et au renforcement de liens sociaux de qualité (espaces publics, aménagement, transports, jardins partagés...), soutenir le tissu associatif et les initiatives citoyennes, faciliter l'accès aux soins, En agissant de manière transversale et en impliquant les habitantes et habitants, elles contribuent à la promotion et prévention de la santé mentale et participe à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

- **La seconde** note thématique, « *Alimentation durable et santé : quels rôles pour les collectivités territoriales et les démarches territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM...)* », est parue en décembre 2025.

Elle souligne en quoi l'alimentation est un déterminant majeur de la santé physique et mentale et met en évidence l'augmentation de la précarité alimentaire et des inégalités sociales et territoriales. Accéder à une alimentation saine dépend de facteurs divers et complexes — production, transformation, distribution, accessibilité économique, géographique, sociale et culturelle — bien au-delà des simples choix individuels.

Dans ce contexte, les collectivités territoriales et les démarches territoriales (CLS, ASV, CLSM dans le domaine de la santé mais aussi Programme alimentaire territorial (PAT) disposent de leviers concrets : soutenir la production locale et durable, agir sur l'offre alimentaire et les paysages alimentaires (notamment à travers la restauration collective), intégrer l'enjeu de l'alimentation dans toutes les politiques publiques locales, accompagner la demande et promouvoir des initiatives citoyennes. En agissant sur l'environnement alimentaire global, elles

peuvent réduire les inégalités, améliorer l'accès à une alimentation saine pour toutes et tous et s'inscrire dans une démarche de transition écologique.

L'élaboration de ces notes, ainsi que la mise en place de groupes de travail, ont permis de renouer et de renforcer les liens avec plusieurs partenaires (ESPT, CCOMS, Terres en Ville, VRAC, France Médiation, Réseau français des Villes Santé de l'OMS, etc.).

Ces collaborations ont notamment permis de :

- Partager les actualités, les initiatives existantes et les ressources ;
- Faciliter la diffusion des travaux auprès de différents réseaux (Réseau français des Villes Santé de l'OMS, ESPT, etc.) ;
- Présenter les productions lors de rencontres régionales (France Médiation, notamment) ;
- Aboutir à court ou moyen terme à l'organisation d'événements, à l'image de la table ronde envisagée en partenariat avec Terres en villes lors des Assises de l'alimentation prévues en septembre 2026.

Enfin, le format des notes a évolué entre les deux publications, avec une volonté de prioriser et d'enrichir les recommandations afin d'en améliorer la lisibilité. Elles figurent sur le site de l'association parmi les ressources destinées aux professionnel·les et aux élu·es.

<https://www.fabrique-territoires-sante.org/fiches-ressources/>

Livrables

Les notes sont consultables à l'adresse suivante :

> https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2026/01/fiche_alimentation-et-sante-_VFMEP1.pdf

> https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2026/01/fiche_sante-mentalet-et-isolement-social-_VF-1.pdf

2.2. CONSOLIDER LA DEMARCHE DE CAPITALISATION

- **Groupe de Travail - CAPS**

Au cours de l'année 2025, nous avons poursuivi notre engagement au sein du Groupe de Travail National (GTN) CAPS (Capitalisation des expériences en promotion de la santé) - animé par la SFSP.

Pour rappel, l'approche CAPS s'appuie sur une méthodologie spécifique, des outils dédiés (guides, modèles, fiches) ainsi que sur une communauté de pratiques (CCAPS).

Nous avons contribué à trois espaces de travail : le GTN CAPS, un sous-groupe thématique consacré à l'analyse transversale, ainsi qu'un atelier de la communauté de pratiques.

Plus en détail :

GTN CAPS : Nous avons participé à trois séances articulées autour de plusieurs chantiers :

L'évaluation du portail CAPS et de la formation des accompagnateur·rices à la capitalisation ;

Le partage des actualités des membres en lien avec la capitalisation ;

La réflexion sur les perspectives d'évolution du GTN, incluant le renouvellement et l'élargissement de ses membres.

Sous-groupe thématique « Analyse transversale » : Le sous-groupe s'est réuni à deux reprises. Ses travaux ont abouti à la publication d'un cahier pratique visant à faciliter le transfert et le partage de connaissances utiles à l'action, à la prise de décision et à la recherche. Pour accéder au cahier pratique sur l'analyse transversale, cliquez [ici](#).

- **Communauté de pratiques (CCAPS) :**

Nous avons participé à un atelier de la communauté de pratiques dont les objectifs étaient de partager des expériences, d'identifier des ressources communes et de faire émerger des questionnements entre accompagnateur·rices formé·es à la capitalisation

Enfin, une fiche de capitalisation CAPS a été rédigée et sera prochainement mise en ligne. Cette fiche de capitalisation

concerne la PASS de ville de Marseille et porte sur l'accès aux soins primaires des personnes en situation de précarité. Elle est issue du travail de capitalisation du Dossier ressources « *Réduire les inégalités sociales et territoriales de l'accès aux soins* » paru en 2023. Fruit de l'alliance de nombreux partenaires institutionnels et opérationnels, l'association la PASS de Ville Marseille a une double mission d'accès aux droits et aux soins, en levant les barrières administratives, linguistiques, financières qui sont autant de barrières à l'accès à la

santé. La question de capitalisation était la suivante : quelles sont les conditions d'émergence d'une PASS de ville et particulièrement de celle de Marseille ainsi que des conditions de réussite des partenariats multiformes et aboutis avec la médecine de ville ?

Livrable :

https://www.capitalisationsante.fr/wp-content/uploads/2026/04/CAPS_PASS-de-ville_Marseille-1.pdf

2.3. MENER DES ENQUÊTES EXPLORATOIRES

- **La place des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les Contrats locaux de santé**

L'enquête a été menée entre mai et décembre 2025. Un questionnaire a été adressé aux coordonnateur·rices de CLS via nos outils de diffusion, comprenant notre liste de diffusion et nos réseaux sociaux, et a été relayé par notre réseau de partenaires. Les ARS, le réseau des CRPV et celui de Promotion Santé ont été sollicités en particulier et invités à diffuser le questionnaire au sein de leurs réseaux.

Au total, 130 coordonnateur·rices de CLS couvrant au moins un QPV ont participé à l'enquête. Le traitement et l'analyse des questionnaires, ainsi que la rédaction du rapport, ont été réalisés au cours du dernier trimestre 2025. La mise en forme finale du document est en cours.

L'enquête montre que dans la quasi-totalité des CLS situés sur des territoires concernés par un Contrat de Ville, les thématiques traitées (santé mentale, précarité, accès aux soins) correspondent clairement aux enjeux des QPV et des actions y sont déployées de manière

régulière dans un peu plus d'un cas sur deux. Les QPV sont ainsi bien identifiés dans les diagnostics et orientations, mais leur traduction opérationnelle reste inégale et trop souvent ponctuelle.

L'ASV apparaît comme un appui central pour les QPV, mais demeure fragile : seuls 40 % des QPV en disposent et près de la moitié des ASV ne bénéficie pas d'une coordination dédiée. Lorsqu'il est clairement piloté et articulé au CLS et au Contrat de ville, il facilite l'ancrage territorial des politiques de santé ; à l'inverse, son absence ou sa dilution rend la prise en compte de la santé en QPV moins lisible. Cette situation crée un écart croissant entre les ambitions stratégiques des CLS et leur capacité réelle d'action, avec des tensions sur la coordination au détriment du travail de proximité, essentiel dans les QPV.

Les articulations entre CLS, Contrat de ville et ASV existent sur la majorité des territoires, mais restent souvent informelles, ponctuelles et dépendantes des personnes, ce qui fragilise leur pérennité.

Enfin, les répondant·es soulignent l'importance d'un portage politique clair et d'une animation territoriale dédiée, les

principaux freins identifiés restant le manque de moyens humains et financiers. L'enquête met ainsi en évidence un « écosystème » riche mais instable, comptant sur des ressources nombreuses et des acteurs et actrices engagés, mais aussi par des moyens insuffisants, une lisibilité inégale et des articulations fragiles, en particulier pour les QPV.

Le pilotage politique et l'animation territoriale dédiée sont jugés essentiels, les freins principaux étant le manque de moyens. Sans cela, les politiques de santé peinent à s'inscrire dans la durée et les QPV restent périphériques.

En conclusion, il existe un « écosystème CLS/QPV » riche mais encore fragile : les ressources et les acteurs et actrices

engagé-es sont nombreux, des priorités et thématiques sont partagées, mais les moyens dédiés à l'ingénierie et aux activités restent insuffisants, et fragilisent les articulations et la lisibilité entre les démarches.

Comment garantir une action ciblée, durable et lisible pour les QPV reste une question centrale.

Livrables

Les résultats de l'enquête accessibles sur le site de Fabrique Territoires Santé.

<https://www.fabrique-territoires-sante.org/enquete-place-des-qpv-dans-les-contrats-locaux-de-sante/>

**FACILITER L'ACCÈS
À L'INFORMATION ET
AUX RESSOURCES NÉCESSAIRES
AU FONCTIONNEMENT
DES DÉMARCHES
TERRITORIALES DE SANTÉ**

AXE 3

III. Faciliter l'accès à l'information et aux ressources nécessaires au fonctionnement des démarches territoriales de santé

3.1. REpondre aux sollicitations

Fabrique Territoires Santé répond à de nombreuses sollicitations, la plupart reçues par e-mail. Ces demandes concernent essentiellement des informations à fournir ou à relayer, comme des offres d'emploi ou des événements à annoncer.

Une cinquantaine d'entre elles correspondent à des sollicitations de collaboration, d'appui ou de mise en réseau, qui impliquent un temps de réponse plus conséquent. Leur traitement nécessite souvent analyse, échanges internes, recherche de contacts ou de ressources, et représente ainsi un investissement significatif.

Elles émanent d'acteurs et actrices très divers – journalistes, étudiant·es, collectivités, ARS, associations, centres sociaux, fédérations professionnelles, chercheur·res, ...

À titre d'illustration :

Sollicitation de la part d'une coordonnatrice en vue d'identifier un·e intervenant·e à l'occasion d'un événement dédié à la thématique « Santé et Vulnérabilités ».

La demande portait sur une intervention permettant de compléter les données quantitatives par des apports qualitatifs et/ou sociologiques sur les inégalités sociales de santé. En réponse, plusieurs pistes d'expert·es, de ressources, de recherche et d'acteur·rices potentiel·les ont été proposées, ainsi qu'un appui à la clarification du type d'intervention attendu.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a convié Fabrique Territoires Santé à prendre part au groupe de travail chargé de l'organisation d'une rencontre régionale destinée aux coordonnatrices et coordonnateurs de CLS, consacrée à la prise en compte des publics en situation de précarité. La Fabrique a contribué aux

travaux préparatoires, notamment à la définition et à la problématisation de la thématique, ainsi qu'à l'identification de personnes ressources et d'intervenant-es potentiel·les. Elle a ensuite été associée à l'organisation de la rencontre et sollicitée pour intervenir, à travers la présentation des résultats de l'enquête portant sur la place des QPV dans les CLS.

La coordonnatrice d'un CLS Métropolitain s'interroge sur la méthode et l'accompagnement possible pour la réalisation d'un diagnostic territorial à l'échelle métropolitaine. Un temps d'échange téléphonique a permis de

préciser les besoins et des ressources méthodologiques lui ont été conseillées.

Le chargé de mission santé d'un EPCI d'outre-mer a sollicité un appui afin de mieux articuler la mise en place d'un CLS et d'un CLSM sur son territoire. Cette démarche visait à garantir la cohérence entre les actions déjà menées par les acteurs et actrices locaux et ces démarches. En réponse, un temps d'échange a été organisé pour préciser les besoins, présenter les missions respectives et identifier des pistes d'accompagnement en vue de la mise en œuvre des démarches CLS et CLSM.

3.2. DEVELOPPER LES MOYENS DE COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION, ASSURER ET DIFFUSER UNE VEILLE DOCUMENTAIRE ET EVENEMENTIELLE

Les moyens de communication de l'association reposent sur un site internet, une newsletter mensuelle et une présence sur les réseaux sociaux.

Tous les évènements et actualités de Fabrique Territoires Santé y sont relayés, ainsi que ceux de nos partenaires et toute information et ressources jugées d'intérêt.

- **Le site internet**

Le site de Fabrique Territoires Santé a pour objectif de mettre à disposition des ressources utiles à la compréhension des enjeux de santé publique et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS) et au fonctionnement des démarches territoriales de santé.

En 2025, plus de **517 actualités** ont été diffusées sur le site internet et relayées ensuite via la newsletter.

Les actualités publiées présentent des informations variées — événements et webinaires, ressources thématiques, repères pratiques, articles, offres d'emploi

et appels à projets — autour des démarches territoriales de santé, des politiques publiques et des actions en faveur de la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Le site organise et centralise une base documentaire, une base d'expériences pratiques (les *Inspir'actions*). Il comprend aussi un espace de ressources thématiques riche et structuré, avec plus de 20 entrées. La page ressource thématique « *politique de la ville* » a été alimentée de 48 nouvelles ressources en 2025 ; celle consacrée à la ruralité de 24 nouvelles ressources en 2025.

Articles publiés sur Santé et ruralité

<https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/autres-ressources-thematiques/ruralite/>

Articles publiés sur Politique de la ville

<https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/autres-ressources-thematiques/essai/>

Une rubrique spécifique signale désormais les webinaires, documentaires et replays disponibles.

Quelques chiffres

En 2025, la fréquentation du site a atteint 29 000 utilisateur·ices actif·ves, en

progression de 11 000 par rapport à l'année précédente, soit + 38 %.

En 2025, la page consacrée aux ASV confirme sa place centrale dans la fréquentation du site, avec une progression marquée par rapport à l'année précédente. Elle demeure, après la page d'accueil, la rubrique la plus consultée, témoignant de l'intérêt constant des acteur·rices pour les ressources et informations liées à ce dispositif.

- **La présence sur les réseaux sociaux**

> [LinkedIn](#)

Près de **650 nouveaux et nouvelles abonné·es** sur LinkedIn en 2025, pour atteindre 1988 en fin d'année, soit une **hausse de 48%** sur l'année.

Au total, **135** publications sur LinkedIn en 2025 (contre 106 en 2024, soit + **27%**).

> *Audience* : Dans la majorité des cas, l'audience est issue des administrations publiques, d'organisations civiques et sociales, notamment dans le champ de la santé publique. Il y a aussi des personnes issues d'hôpitaux et de services de santé, d'organisations à but non lucratif, de services de bien-être et installations

Les pages relatives aux offres d'emploi et aux appels d'offres figurent également parmi les plus visitées, traduisant le rôle du site comme espace ressource et interface professionnelle pour le réseau. Les dossiers thématiques continuent par ailleurs de susciter l'attention, notamment celui consacré à la promotion de la santé des femmes, qui confirme l'intérêt pour les approches locales et les coopérations autour de ces enjeux.

sportives, de l'enseignement supérieur et de services de recherche, des soins de santé mentale, de services et de conseils aux entreprises.

Nous avons relayé **93** informations (événements, articles, tribunes, colloques, rencontres) et créé **42** posts (partage des activités de la Fabrique) contre respectivement 70 (+ **33%**) et 36 (+**17%**) en 2024.

Les principaux temps forts liés la création de posts :

Publication de la note « Santé mentale et isolement social : quels rôles pour les collectivités territoriales et les démarches territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM...) » : 3307 impressions

Publication de la note « Alimentation durable et santé : quels rôles pour les collectivités territoriales et les démarches territoriales de santé (CLS, ASV, CLSM...) » : 2212 impressions

Publication de l'annonce de la 8^{ème} rencontre nationale « *Femmes et santé : comment sortir des angles morts de la santé publique ?* » : 1934 impressions

Publication du Dossier ressources « Promouvoir la santé des femmes, approches et coopérations locales » : 2873 impressions

- **La Newsletter**

La newsletter de présente tous les mois au moins une cinquantaine d'actualités (parutions – en distinguant Politique Nationale / Articles et Ouvrages / Avis et rapports / études et travaux / Podcast –, événements, appels à projets, offres d'emploi), ainsi que les actions de l'association pendant le mois.

<https://www.fabrique-territoires-sante.org/news/newsletter/>

Chaque mois, la newsletter de Fabrique Territoires Santé rassemble au moins une cinquantaine d'informations : publications – qu'il s'agisse de politique nationale, d'articles et ouvrages, d'avis et rapports, d'études et travaux ou de podcasts –, événements, appels à projets et offres d'emploi. Elle permet aussi de revenir sur les actions menées par l'association au cours du mois, sur celles à venir, donnant ainsi aux lecteurs une vision complète de son activité.

Quelques chiffres sur le nombre de nouveaux abonnés : nous avons environ 400 nouveaux abonnements dans l'année, soit en moyenne 33 nouveaux abonné-es par mois, sachant qu'il faut compter une désinscription par mois.

**PARTICIPATION
À DES GROUPES
ET INSTANCES DE TRAVAIL**

AXE 4

IV. Participation à des groupes et instances de travail

La participation de l'association à des groupes de travail, comités de pilotage, journées d'étude, ..., ainsi que ses interventions au sein d'instances nationales, contribue à mieux faire connaître les démarches territoriales de santé et les enjeux de santé.

Fabrique Territoires Santé est particulièrement attentive à rappeler l'importance des enjeux de santé dans les réflexions sur la politique de la ville et, inversement, à relayer les questions de réduction des inégalités sociales et territoriales et des quartiers prioritaires de la Politique de la ville dans les espaces de réflexion de la santé publique.

- Conseil National des Villes (CNV) - ANCT

Présidé par le Premier ministre, le CNV est une instance présente dans la co-construction de la politique de la ville, qui dispose d'une assise scientifique confortée.

Au travers de ses propositions, avis ou recommandations, le CNV concourt à la

conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la ville tant dans les domaines de l'habitat que du cadre de vie, de l'éducation, de la santé ou encore de la prévention de la délinquance.

Lilia Santana est membre du CNV depuis le 23 mai 2023 et a participé à ce titre aux réunions de suivi de groupes de travail thématiques et aux assemblées plénières. Elle y porte les enjeux de santé dans les QPV et l'importance d'une prise en compte de la santé dans toutes les politiques publiques. Elle a à ce titre participé aux 6 assemblées plénières et à deux groupes de travail ayant donné lieu à des avis, celui consacré au suivi des mesures du Comité Interministériel à la Ville et celui sur les relations entre le monde associatif et les autorités publiques. La place et le rôle des démarches territoriales de santé y ont été systématiquement rappelés.

> L'avis du CNV sur les mesures du CIV en matière de santé mentale stipule ainsi que : « *Les Ateliers santé ville (ASV) et*

les conseils locaux de santé mentale (CLSM) jouent également un rôle essentiel pour coordonner et soutenir les actions locales visant à encourager l'implication et le pouvoir d'agir des habitants en termes d'accès à la santé. L'objectif principal est de définir des politiques et des actions locales permettant l'amélioration de la santé mentale de la population. » et porte parmi ses propositions celle de « *Soutenir et renforcer les moyens des ASV et des CLSM* ».

> L'avis sur « les relations de confiance entre le monde associatif et les autorités publiques : les associations sont-elles financées pour ce qu'elles sont ou pour ce qu'elles font ? » a rappelé le rôle stratégique des associations qui doivent « participer à l'élaboration d'un projet associatif qui a vocation à s'articuler avec les différentes contractualisations (contrats de ville, conventions d'abattement de TFPB, Contrats locaux de santé) ».

Pour plus d'informations, le rapport d'activité 2025 du CNV est en ligne : <https://media.anct.gouv.fr/ressources/2025-12/cnv-2025-avis-les-relations-de-confiance-entre-le-monde-associatif-et-les-autorites-publiques-vf.pdf>

- **Accompagnement d'un réseau de collectivités promotrices de santé en Seine-et-Marne**

Ce projet, porté par l'ARS 77 avec l'appui de Promotion Santé Île-de-France et Pas de Côté en santé a pour objectif d'acculturer les élu-es sur les sujets de santé publique et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Fabrique Territoires Santé a été sollicitée pour participer au comité de suivi au titre de son expertise sur cette question.

- **Comité de pilotage national de lutte et de prévention des discriminations en santé – Migration Santé Alsace**

Pour la cinquième année consécutive, Fabrique Territoires Santé a suivi des travaux du comité de pilotage et relayé les informations et outils élaborés dans le cadre du projet. Cette année a été consacrée à l'élaboration d'un jeu de plateau, adressé aux personnes victimes de discriminations comme aux professionnel·les souhaitant se former sur ce sujet, afin de bien comprendre les mécanismes en places et identifier les ressources et acteur·rices permettant de lever les obstacles à l'obtention des droits et à l'accès aux services.

Plaidoyer

Enfin, en 2025, Fabrique Territoires Santé a relayé et diffusé plusieurs tribunes et a également compté parmi les signataires de la tribune intitulée : « *Défendre la santé publique, préserver l'équité : pour un*

pilotage cohérent et renforcé des politiques de santé dans les territoires ».

Elle est consultable ci-dessous :

<https://www.fabrique-territoires-sante.org/communique-defendre-la-sante-publique-preserver-lequite-pour-un-pilotage-coherent-et-renforce-des-politiques-de-sante-dans-les-territoires-24-organisations-signataires/>

**VIE
ASSOCIATIVE**

V. Vie associative

Fabrique Territoires Santé s'appuie sur l'engagement de 28 membres adhérent·es — dont 17 personnes morales et 11 personnes physiques — réunissant des collectivités locales, des associations et des coordonnateur·rices. La dynamique associative repose également sur un réseau élargi de personnes mobilisées au sein de groupes de travail thématiques et lors de temps d'échanges.

La vie associative de Fabrique Territoires Santé est particulièrement active. Outre l'Assemblée générale annuelle, le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises en 2025, tandis que les membres du Bureau se sont réunis onze fois. Deux séminaires de travail réunissant les membres du Bureau se sont également tenus et ont permis de faire le point sur les activités de l'association, mais aussi de prendre du recul sur ses objectifs et ses priorités au vu du contexte politique et institutionnel national et de ses incidences sur la vie de Fabrique Territoires Santé.

Les baisses de subventions et leurs annonces tardives ont eu un impact sur le

projet associatif, sa manière de fonctionner et de s'organiser et le contenu des actions menées s'en est vu également affecté.

Au-delà de leurs missions statutaires, les administrateurs et administratrices sont régulièrement impliqués dans des groupes de travail internes, des actions de formation et des interventions.

LISTE DES ADMINISTRATEURS

Personnes physiques

Viviane BAYAD	Retraitée – ex-chef de projets nationaux transverses, CNFPT
Carole BEGOU	Responsable santé – coordonnatrice CLS/CLSM/ASV - Echirrolles
Catherine BERNARD	Directrice de projets
Nathalie CHRISTOL-JEGOU	Chef de service Conseil départemental 94
Sandra ESSID	Ex-coordonnatrice CLS/CLSM
Pascale ESTECAHANDY	Retraitée - ex coordinatrice nationale Un chez soi d'abord
Didier FEBVREL	Retraité de santé publique
Bénédicte MADELIN	Retraitée - Ex-directrice Centre de ressources
Chantal MANNONI	Retraitée - Médecin de santé publique et médecine sociale
Thibaud MUTEL	Chargé de projet, coordinateur des CLS et ASV, Ville et Eurométropole de Strasbourg
Catherine RICHARD	Retraitée - Ex-agente de l'État politique de la ville et santé
Marina THIBAUT	Chargée de réseau prévention du suicide 3114
Marc WUMSER	Retraité - ex-cadre MSA – Élu local

Personnes morales

CCOMS	Fanny PASTANT et Sonia CHARAPOFF, Chargées de mission et coordinatrices nationales des CLSM
Ville de Saint-Denis	Karine BISSON, Cheffe de projet offre de soins/ santé des femmes
Ville de Evry-Courcouronnes	Pascale Échard-Bezault , DGA Santé Sport- Alimentation
CRES PACA	Yaël ECHED, Chargée de projets en charge de l'animation régionale des dynamiques territoriales de santé
ESPT	Gilbert HANGARD, Président – élu à Albi
Promotion Santé NA	Arnaud WIEHN, Chargé de mission Santé et Territoires
Labo Cités	Marion POLLIER, Chargée de mission
Pôle ressource	Noémie SIEFERT, Chargée de mission coopération territoriale et innovation sociale
Profession Banlieue	Elsa MICOURAUD, Chargée des questions de santé
Association des Familles	Mathé Touiller, Présidente
Victimes de Saturnisme	

La mise en œuvre opérationnelle des activités de Fabrique Territoires Santé en 2025 a été assurée par une équipe salariée de deux personnes à temps plein :

- Lilia Santana, chargée de développement et de coordination
- Margaux Fête, chargée de projets capitalisation et communication.



www.fabrique-territoires-sante.org
contact@fabrique-territoires-sante.org

Campus Condorcet
5 cours des Humanités
93322 AUBERVILLIERS

Twitter – @FabTerrSante
Siret – 537 674 707 00048